

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00192 Numéro SIREN : 828 557 140 Nom ou dénomination : A V GESTION ADMINISTRATIVE
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001597

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/001597**
n° de gestion : **2017B00192**
n° SIREN : **828 557 140 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 18/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A V GESTION ADMINISTRATIVE - Société par actions simplifiée
65 chemin de Tancarbot 76430 Saint-vigor-d'ymonville -FRANCE-

date de clôture : 28/02/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



329053

Gaeffe

A.V Gestion Administrative
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 Chemin de Tancarbot, 76430 ST VIGOR D YMONVILLE
828557140 RCS LE HAVRE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
Exercice clos le 28 février 2018

Madame AUBIN Valérie, associé unique et président de la société A.V Gestion Administrative, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 28 février 2018, l'activité de la Société a été la suivante :
Services Administratifs combinés de bureau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 28 février 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :
Augmenter notre chiffre d'affaires.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 30 997,00 euros.

Copie certifiée conforme

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3,00 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 12 709,00 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 38,00 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 79,00 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 12 827,00 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 18 173,00 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 0,00 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 18 173,00 euros.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 2 726,00 euros.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 15 447,00 euros.

Au 28 février 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 21 259,00 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 15 447,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	15 447,00 euros
A la réserve légale	100,00 euros

Solde	15 347,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 15 347,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 16 447,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

- la (les) convention(s) conclue(s) entre la Société et son Président non associé au cours de l'exercice écoulé et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associée unique :

- Madame AUBIN Valérie est titulaire d'un compte courant s'élevant à la somme de 294,08 € au titre de l'exercice clos le 28 Février 2018.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à ST VIGOR D YMONVILLE
Le 10 Août 2018
Le Président
[Signature du Président]

A V Gestion Administrative
SASU au Capital de 1 000 €
65 Chemin de Tancarbot
76430 Saint-Vigor d'Ymonville
Tél. : 09.51.79.77.17 - Fax : 09.56.79.77.17
N° TVA FR 66 828 557 140
Siret 828 557 140 00013
Code APE 8211Z
RCS Le Havre B 828 557 140

Copie certifiée conforme

**A.V Gestion Administrative
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 Chemin de Tancarbot, 76430 ST VIGOR D YMONVILLE
828557140 RCS LE HAVRE**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 Août 2018**

L'an Deux Mille Dix-Huit,
Le 31 Août,
A 14 heures,

Madame VALERIE AUBIN,
Demeurant 65 Chemin de Tancarbot, 76430 ST VIGOR D YMONVILLE,

Associée unique de la société A.V Gestion Administrative,

En présence de Madame AUBIN Valérie, associée unique de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Madame AUBIN Valérie, associée unique a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2018 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 28 février 2018 et le rapport de gestion du Président ont été adressés le 10 Août 2018 à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 28 février 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2018 s'élevant à 15 447,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	15 447,00 euros
A la réserve légale	100,00 euros

Solde	15 347,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 15 347,00 euros.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'associée unique approuve la(les) convention(s) intervenue(s) au cours de l'exercice écoulé entre la Société et son Président non associé savoir :

- Madame AUBIN Valérie est titulaire d'un compte courant s'élevant à la somme de 294,08 € au titre de l'exercice clos le 28 Février 2018.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

VALERIE AUBIN



Copie certifiée conforme

A.V Gestion Administrative
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 Chemin de Tancarbot, 76430 ST VIGOR D YMONVILLE
828557140 RCS LE HAVRE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 Août 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
De l'exercice clos le 28 février 2018

Bénéfice de l'exercice	15 447,00 euros
A la réserve légale	100,00 euros

Solde	15 347,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 15 347,00 euros.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

A V Gestion Administrative
SASU au Capital de 1 000 €
65 Chemin de Tancarbot
76430 Saint-Vigor d'Ymonville
Tél. : 09.51.79.77.17 - Fax : 09.56.79.77.17
N° TVA FR 66 828 557 140
Siret 828 557 140 00013
Code APE 8211Z
RCS Le Havre B 828 557 140

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : AV GESTION ADMINISTRATIVE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 65 Chemin de Tancarbot 76430 SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE		Durée de l'exercice précédent* 0				
Numéro SIRET* 82485571400013		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 28/02/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	79	531	
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	610	BK	79	531
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 769	BY		3 769
	Autres créances (3)	BZ	294	CA		294
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	16 665	CG		16 665
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	20 728	CK		20 728
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	21 338	1A	79	21 259
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise AV GESTION ADMINISTRATIVE

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 447
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	16 447
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	294
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	589
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 928
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	4 812	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 259	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 812
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : AV GESTION ADMINISTRATIVE

Néant ☐ *

Exercice N

France

Exportations et livraisons intracommunautaires

Total

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

FA

FB

FC

Production vendue { biens * services *

FD

FE

FF

FG

FH

FI

30 997

30 997

FJ

FK

FL

30 997

30 997

Chiffres d'affaires nets *

Production stockée *

Production immobilisée *

Subventions d'exploitation

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)

Autres Produits (1) (11)

Total des produits d'exploitation (2) (I)

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane) *

Variation de stock (marchandises) *

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *

Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *

Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *

Impôts, taxes et versements assimilés *

Salaires et traitements *

Charges sociales (10)

- dotations aux amortissements *

Sur immobilisations

- dotations aux provisions

Sur actif circulant : dotations aux provisions*

Pour risques et charges : dotations aux provisions

Autres charges (12)

Total des charges d'exploitation (4) (II)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Opérations en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)

Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)

PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations (5)

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)

Autres intérêts et produits assimilés (5)

Reprises sur provisions et transferts de charges

Différences positives de change

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total des produits financiers (V)

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations financières aux amortissements et provisions *

Intérêts et charges assimilées (6)

Différences négatives de change

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total des charges financières (VI)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>AV GESTION ADMINISTRATIVE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 726	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	31 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 553	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	15 447	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise : AV GESTION ADMINISTRATIV		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 28/02/18		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %					
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
						18 173		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							
	Produit net des actions et parts d'intérêts :							
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							
	Majoration d'amortissement*							
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *							
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)							
	Entreprises nouvelles (44 septies)							
Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)								
Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)								
Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)								
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)								
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)								
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						18 173		
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						18 173		

Copie certifiée conforme

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058 - C - SD 2018

Désignation de l'entreprise AV GESTION ADMINISTRATIVE

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE	
	TOTAL I	ØF			ZF	
				Dividendes	ZG	
				Autres répartitions	ZH	
				Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		
				TOTAL II		

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		)	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ	
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	1 848
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	10 861
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZI	12 709
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	38
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	38
						YY	6 199
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée					YZ	2 075
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *					ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%
	- Numéro de centre agréé *	XP					
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entrepreneur investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH					
N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Copie certifiée conforme

Exqual Le Havre

33, rue Lord Kitchener
BP 158 - 76052 Le Havre Cedex
Tél : 02 35 41 74 77
Fax : 02 35 21 26 04
contact.lehavre@exqual.fr

Société d'Expertise Comptable
inscrite à l'Ordre de Rouen
S.A. au capital de 267.750 euros
Siret 342 463 833 00026 - TVA FR
06 342 463 833

Exqual Montivilliers

10, rue Vatelrière
76290 Montivilliers
Tél : 02 35 30 29 29
Fax : 02 35 30 53 00
contact.montivilliers@exqual.fr

Société d'Expertise Comptable
inscrite à l'Ordre de Rouen
S.A.S. au capital de 65.000 euros
Siret 372 500 223 00030

Exqual St-Romain de Colbosc

22, rue Albert Gibet
76430 St-Romain de Colbosc
Tél : 02 32 79 67 96
Fax : 02 35 30 16 56
contact.saintromain@exqual.fr

Société d'Expertise Comptable
inscrite à l'Ordre de Rouen
S.A.R.L. au capital de 7.500 euros
Siret 480 077 973 00042
TVA FR 47 480 077 973

Exqual Reims

34, rue Ponsardin
BP 297 - 51060 Reims Cedex
Tél : 03 26 88 26 49
Fax : 03 26 40 96 34
contact.reims@exqual.fr

Société d'Expertise Comptable
inscrite à l'Ordre de Reims
S.A. au capital de 38 112,24 euros
Siret 420 281 388 00017
TVA FR 55 420 281 388

Le Havre, le 17 Juin 2019

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**

A V GESTIO NADMINISTRATIVE

DEPOT ANNUEL DES COMPTES DES SOCIETES :
Documents certifiés conformes

☒ Bilan actif

☒ Bilan passif

☒ Compte de résultat

☒ Annexes

☒ Rapport de gestion

☒ Proposition affectation résultat

☒ Textes de résolution

+ Chèque

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE

18 JUIN 2019

ARRIVÉE COURRIER
1368,336